

GROUPES WHATSAPP - LE SITE IRISFRENCH.COM - APPLI IRIS ULTRA - GROUPE FINANCIER IRIS VIP1 - VIP2-IRIS CERCLE DE LA RICHESSE PARTAGÉE

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'effectuer du trading en utilisant whatsapp. Il s'agit toujours du même procédé avec un "professeur", une assistante, des experts et des membres du groupe qui ont gagné beaucoup et sont très enthousiastes... Il est aussi utilisé le site saxoxoxo.com créé le 25/08/2025.

Les méthodes utilisées et les informations collectées laissent fortement à penser que cette arnaque est similaire et organisée par les mêmes personnes que pour le site codeask.net

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-codeask-net/>

ACTION PENALE COLLECTIVE EN PREPARATION !

Les sites internet

Le site irisfrench.com

Il a été créé le 02/12/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/irisfrench.com>

L'appli

Il est utilisé l'appli iris ultra

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 06 02 14 07 75
Le numéro 06 08 70 88 68
Le numéro 06 08 86 10 82
Le numéro 06 30 66 71 43
Le numéro 06 73 97 05 87
Le numéro 07 86 31 09 73
Le numéro 07 86 31 91 61
Le numéro 07 86 64 20 36
Le numéro 07 86 64 59 06
Le numéro 07 86 99 67 43
Le numéro 27 78 630 4539 (Afrique du Sud)

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Julien David NILTECH - professeur -
- Mme Claire BERNARD -- assistante

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading. Nous publions deux alertes :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/908277>

https://www.reddit.com/r/VosSous/comments/1r4maml/question_sur_une_potentiel_arnaque_syst%C3%A8me/

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte italien ayant l'IBAN IT34 C020 0801 6250 0010 7368 748 ouvert au nom de la société italienne KEVIKATO S.R.L.S

Elle a été créée le 26/02/2025. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.aziendeeasy.it/aziendaselezionata12938719-KEVIKATO%20S.R.L.S.%20UNIPERSONALE>

Un compte lituanien ayant l'IBAN LT21 3740 0200 9406 0049 ouvert au nom de la société lituanienne SUN LANGRUI TRADING LIMITED

Il s'agit d'une société qui exploite la vente de vêtements en ligne

<https://www.sunlangruitrading.com/>

Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0036 0162 9910 0086 3942 6 ouvert au nom de la société portugaise VIELAS HABILIDOSAS UNIPESOAL LDA

Elle a été créée le 04/08/2023. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.rigorbiz.pt/vielas-habilidosas-unipessoal-lda>

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une personne totalement étrangère à cette arnaque. Ce réseau a déjà fait cette technique avec un économiste très connu. Il est inutile d'essayer de le joindre. Quand au soi-disant professeur qui anime ce groupe, il n'existe pas...

La société IRIS a mis en ligne un communiqué en anglais et en français :

<https://www.iris.vc/articles/fraud-alert-more-information>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

